



**Mairie de La Rivière - Drugeon**

## **COMPTE-RENDU**

### **du CONSEIL MUNICIPAL**

**du 19 mai 2017**

**Sur convocation du 13 mai 2017**

**Était excusé Manoël COLLE**

**secrétaire de Séance : Odile Girard**

#### **I) Approbation du compte-rendu précédent.**

Le compte rendu du 31 mars 2017 est adopté à l'unanimité.

#### **II) Compte rendu des commissions**

##### **Environnement / Cadre de vie**

- Hervé Claudet a rencontré la société SIAP 25 qui propose à la commune l'installation de défibrillateurs. Il présente un devis dont le montant s'élève à 5 502 € TTC pour 2 défibrillateurs.  
Le Conseil municipal n'est pas opposé au principe mais n'est pas favorable du fait notamment des contraintes techniques et du risque de vandalisme. Le club de foot sera contacté à ce sujet.
- Vente du mobilier des anciennes écoles le samedi 20 mai de 10 h à 12 h. L'opération sera renouvelée si besoin. L'école alternative qui s'installera dans les locaux en septembre 2017 garde le mobilier récent.  
Le Conseil municipal fixe les prix de vente (table simple 10 €, table double 20 €, bureau 30 € et chaise 5 €).
- Demande de Monsieur Patrice Jacques pour couper définitivement l'arbre qu'il avait élagué il y a quelques années : accord du conseil mais à la condition qu'un arbre soit replanté à la place par la commune.
- La commission a travaillé sur le projet d'aménagement d'une aire de détente (table et bancs) sur l'espace derrière chez Monsieur Javaux en descendant au terrain de boules.
- La société Chaboz clôture a été retenue pour aménager la place du châlelet, remplacer les 2 arbres du verger et la haie de l'observatoire.
- Une plainte a été déposée par le maire pour vandalisme sur la fibule du sentier Drugeon Dragon.
- Espace naturel de Découvertes, derrière l'école : une subvention de 500 € a été obtenue, avec obligation d'installer un composteur.
- Le nettoyage du village a eu lieu le 23 avril. Environ 30 personnes ont participé à cette tâche.

### **Vie associative**

- 67 mamans sont à ce jour inscrites au repas de la fête des mères du 26 mai 2017. Des plantes seront distribuées aux mamans de plus de 80 ans qui ne participent pas au repas.

### **Bâtiments et chemins**

- Le premier balayage du village a été effectué par la société BLS.
- L'entretien des routes par l'entreprise Vermot est en cours de réalisation.
- MTL / école : mise en place d'un sens interdit provisoire afin de tester un sens unique de circulation pour l'accès à l'école et à la MTL. Les installations provisoires seront en place jusqu'à la fête des escargots.
- Le traçage des lignes et passages piétons aura lieu prochainement.
- Ecole alternative : un sous compteur électrique sera installé pour dissocier la consommation des communs des appartements et l'école.
- Le thermostat de la chaudière de l'Eglise a été remplacé ainsi que le chauffe-eau de l'ancienne mairie.
- La marbrerie Gauthier interviendra le 22 mai pour la réparation du monument aux morts.
- Logement communal : les travaux de remise en état et d'isolation sont presque terminés.
- La commission se réunira le 7 juin pour évoquer la convention à échanger pour la mise à disposition de l'ancien préau avec l'association Le Foyer, et faire un point sur l'état des trottoirs de la commune.

### **Gestion de la forêt**

- La commission qui avait consulté 3 entreprises pour la réalisation des travaux en forêt a retenu l'entreprise Girod de La Planée pour les travaux de parcellaire et l'ONF pour les travaux sylvicoles. Le conseil valide cette proposition.
- Le contrat avec les bûcherons actuels arrive à échéance courant juillet 2017. Une consultation a été lancée auprès de 4 équipes susceptibles de travailler sur notre commune. Le conseil sera informé de l'équipe retenue (contrat de 3 ans) lors d'une prochaine réunion.
- Les feuillus de la parcelle 2 ont été coupés. 8 lots, soit 47 m<sup>3</sup>, ont été vendus en soumission cachetée pour un total de 2 627 euros HT.
- Le conseil est informé que concernant les déchets retrouvés en bordure de route à l'automne, la plainte a abouti et une condamnation a été prononcée.

### **Communication et information**

- La commission souhaiterait que les associations communales et intercommunales transmettent les actualités et manifestations (date, affiche...) en mairie pour une insertion sur le site internet de la commune.

### **III) Urbanisme :**

#### Permis de construire

GRILLON Yohann pour la construction de 4 garages.

CHAUVIN Clément pour la construction d'une maison individuelle.

FRACHEBOIS Bernard pour la construction d'un garage.

#### Déclarations préalables

NICOLET Claude pour la création d'un balcon terrasse (ancienne gare).

#### Permis de démolir

SANCEY Jérémy pour la démolition d'un ancien poulailler.

#### Permis d'aménager

FRACHEBOIS Bernard pour la modification du règlement de lotissement pour autoriser l'implantation de garage en limite de propriété.

### **IV) Assainissement – demande de travaux supplémentaires**

Demande de Monsieur Philippe Drogrey pour raccordement au réseau d'assainissement. A voir sur place car un regard existe déjà derrière sa maison, coté Drugeon.

Demande de Monsieur Claude Nicolet pour raccordement au réseau d'assainissement : à voir si la gare est comprise dans le plan de l'assainissement collectif.

### **V) Ecole alternative – demande de garantie bancaire**

L'association gérant la future école alternative a fait une demande en commune pour obtenir une garantie bancaire. Cette garantie ne pourra pas excéder la moitié du prêt, soit 7 500 €. Le maire rappelle que l'association a prévu de remplacer toutes les fenêtres du rez de chaussée du bâtiment. Le conseil donne son accord à raison de 13 voix pour et 1 abstention.

### **VI) Validation du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions et des sujétions tenant compte de l'expertise et de l'expérience professionnelle)**

Le comité technique du Centre de Gestion a validé la proposition du conseil concernant les primes à allouer aux agents communaux. Le conseil valide la mise en place du RIFSEEP.

### **VII) Broyeur mis à disposition par PREVAL**

PREVAL propose à ses communes membres de leur mettre à disposition un broyeur. La commune est favorable.

### **VIII) Plaques columbarium**

Le maire demande l'avis du conseil concernant les plaques du columbarium. Le Conseil, par souci d'uniformisation, valide le fait de faire graver elle-même les plaques (nom et dates) et de demander le remboursement aux familles.

### **X) CFD / SEVAD**

- CFD : la modification des statuts est prévue pour intégrer des compétences supplémentaires afin de maintenir la dotation DGF de l'état.
- SEVAD : Le PEDT est en cours d'élaboration pour la rentrée de septembre mais il ne sera mis en place que si le fonds d'amorçage est maintenu pour le financer.
- Syndicat des eaux : l'appel d'offres pour les travaux a été lancé et les travaux devraient débuter en septembre.

### **XI) Questions diverses**

- Courrier de l'association La Drugeonnaise qui demande la gestion de la vanne de l'étang en fonction des hauteurs d'eau. Le conseil donne son accord.
- Le maire fait part de plusieurs demandes reçues en mairie pour la location du logement communal en rénovation. La commission choisira le futur locataire en temps voulu.

### **X) Informations diverses**

- Courrier de remerciement des Restos du cœur pour la subvention allouée.
- Courrier de remerciement de la Croix Rouge pour la subvention allouée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50.

**Le Maire,  
Christian VALLET**